

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 1 FEVRIER 2016 A VOUZIER

Ayant pouvoir de vote : Madame Agnès MERCIER et Messieurs Claude ADAM, Tony BESANCON, Dominique CARPENTIER, Jean-Pierre CORNEILLE, Frédéric COURVOISIER CLEMENT, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Jean-Yves PIC, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET et Benoît SINGLIT.

Représentés : Monsieur Jacques BOUILLON donne pouvoir à Monsieur Olivier GODART, Madame Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Monsieur Yann DUGARD.

Absents excusés : Messieurs Ludovic PHILIPPE et Gérard SOUDANT.

Absente non excusée : Madame Régine BRUSA.

Personnel communautaire présent : Mesdames Karine ODIENNE, Directrice Générale Adjointe et Clémence BREHAUX, Assistante de Direction et Messieurs Maël FOURRIER DAVID, Directeur Général des Services, Léo MAKSUD, Directeur Général Adjoint et Mathieu SANTERRE, responsable du pôle Environnement.

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les membres du Bureau communautaire de leur présence et souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : le vote des tarifs 2016 de la boutique du PAD.

Madame Agnès MERCIER est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07/12/2015

Aucune remarque n'étant faite, les membres du Bureau communautaire APPROUVENT le compte rendu de la séance du 07/12/2015, à l'unanimité.

2) PARC ARGONNE DECOUVERTE

- Proposition de renouvellement avec l'Association Cultures du Cœur

L'association Cultures du Cœur a pour objet de lutter contre les exclusions en favorisant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs des personnes qui en sont exclues. Son action est dirigée prioritairement vers les familles et les enfants (familles défavorisées, bénéficiaires RMI, personnes en centre d'hébergement ...).

Pour cela, l'association créé et anime un réseau de partenaires.

D'une part, les structures sociales (Centres sociaux, FJEP, CCAS;....) qui identifient les personnes concernées par l'action.

D'autre part, les structures culturelles qui donnent accès gratuitement aux personnes concernées et qui peuvent également organiser des actions spécifiques pour ce public : visite de lieux culturels, rencontre avec des artistes, montage de décors...

Comment les relais sociaux obtiennent la liste des offres ? Journal d'information mensuel + transmission à chaque relais social d'un code d'accès personnel qui leur permet de visualiser et de retirer des places via le site internet www.culturesducoeur.org, de consulter et utiliser les fiches de présentation détaillées de spectacles/activités en vue d'animer des ateliers de choix de sorties.

Dès lors qu'une structure sociale est intéressée par une sortie, elle édite une contremarque nominative qui est remise par les bénéficiaires à l'entrée.

Depuis cinq ans, la 2C2A accorde à l'association « Cultures du Cœur » des entrées gratuites au Parc Argonne Découverte. En 2015, 15 places Adultes et 20 places Enfants ont été attribuées.

Ainsi, l'association sollicite le renouvellement de ce partenariat pour 2016 sur la même base (15 entrées Adultes et 20 entrées enfants). Il est donc proposé au Bureau d'en délibérer.

A l'unanimité, le Bureau AUTORISE le Président à signer une convention de partenariat avec l'association Culture du cœur et DECIDE d'attribuer 15 entrées Adultes et 20 entrées Enfant. Ces entrées sont portées par le Budget général.

3) HABITAT : Révision de loyers des logements de TERMES et BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR

La parole est laissée à Monsieur Léo MAKSUD

a) Proposition de révision du loyer de TERMES

Le logement de Termes d'une surface de 97m² est vacant depuis juillet 2014 malgré un très bon état général. Cette durée de vacance importante s'explique notamment par un loyer élevé qui dissuade nombre de locataires potentiels.

En effet, le loyer s'élève à 500€ auxquels s'ajoutent 16 € de charges pour l'entretien de la chaudière et de la fosse septique.

Par ailleurs, ce logement présente certains désavantages ne favorisant pas sa mise en location, dont :

- Un coût de chauffage important à ajouter au loyer (chauffage en gaz de cuve)
- L'absence d'extérieur qui rebute de nombreux locataires potentiels.

La commission travaux/urbanisme, réunie le 20 janvier 2016, propose de réduire le prix du loyer à 400€.

Monsieur le Président précise que ce logement est situé au-dessus de la salle des fêtes ce qui provoque des nuisances sonores lorsqu'il y a des manifestations.

Monsieur Frédéric MATHIAS demande comment ce montant a été déterminé.

Monsieur André MALVAUX indique qu'il s'agit d'un prix moyen constaté sur le territoire. L'analyse des montants de location a été effectuée sur la base d'un prix au m².

Les membres du Bureau communautaire FIXENT le montant du loyer du logement de TERMES à 400€, à l'unanimité.

b) Proposition de révision du loyer de BELLEVILLE

Le logement de Belleville d'une surface de 130m² est vacant depuis 3 ans. Cette durée de vacance importante s'explique notamment par un loyer élevé qui dissuade nombre de locataires potentiels. En effet, le loyer s'élève à 481€ auxquels s'ajoutent 16€ de charges pour l'entretien de la chaudière et de la fosse septique.

Par ailleurs, ce logement présente certains désavantages ne favorisant pas sa mise en location, dont :

- Un coût de chauffage important à ajouter au loyer (chauffage en gaz de cuve)
- L'extérieur consiste en une cour partagée avec l'autre locataire de Belleville

La commission travaux/urbanisme, réunie le 20 janvier 2016, propose de réduire le prix du loyer à 420€.

Monsieur Claude DEBOURCES explique, qu'actuellement, sur la commune de BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR, 21 logements, gérés par l'organisme HABITAT 08, sont vacants, ce qui ne facilitera pas la location de ce logement.

De plus, il est précisé que l'extérieur de ce logement n'est pas propre puisqu'il est encombré d'objets appartenant aux voisins avec lesquels la cour est partagée. Une procédure d'expulsion contre ces locataires est en cours.

Monsieur Jean-Pol. RICHELET regrette qu'une procédure d'expulsion ait été engagée à l'encontre de la locataire de GRIVY LOISY sans tenir compte du contexte social de celle-ci. Il trouve cela déplorable.

Il demande le montant des impayés en matière de logements. Monsieur Léo MAKSUD répond que cela représente une somme de 3 500€ en 2015. 4 procédures d'expulsion sont en cours.

Les membres du Bureau communautaire FIXENT le montant du loyer du logement de BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR à 420€, à l'unanimité.

M. MALVAUX rappelle que les logements seront restitués aux communes aux dates prévues sans tenir compte de la durée de vacance.

4) TARIFS 2016 – Boutique du Parc Argonne Découverte

PROPOSITION DE TARIFS POUR LA BOUTIQUE DU PARC ARGONNE DECOUVERTE 2016

<i>Intitulé</i>	en €	<i>Intitulé</i>	en €	<i>Intitulé</i>	en €
Boule à neige	7	Ecureuil sur gland	5,5	Sac Cabas 45*41 cm	7
Bracelet bois grenouille	5	Enveloppe	0,4	Set de table	6
Carillon bois hibou	9	Figurine bois plastique	9	Stylo bille bleu loup	5
Carnet 3D	8	Figurine petite	5,5	Switch a rooz chouette renard	25,5
Peluche CK mini lapin	18	Figurine plastique	7,5	Tee-shirt adulte	20
Coussin L	26	Figurine grande	12,5	Tee-shirt enfant	17
Coussin S	17	Figurine moyenne	7	Tee-shirt femme	19
E-team loup science	17	Figurine très grande	20	Trousse	2
Etoiles phosphorescentes	3	Grande boule	17	Trousse nordique	3,5
Peluche loup grand 76cm	98	Horloge	23	T-shirt randonneur	12
Mug grand	11	J'explore la nature : Les loups	10,9	Vautour papo	7,5
Pince clic clac	8,5	Jouet plastique	6	Voiture aigle	6,5
Poncho adulte terre	3,5	La petite souris et la dent	5,9	Wild wheels loup	8,5
Peluche mini	7	Le Bourginoscope	3	Piccolia	4,95
12 actions pour la chouette chevêche	4	Les habitants des rivières	3	Piccolia	6,95
3D Image cards Ecureuil 10179	4,5	Livre activité	5,5	Piccolia	8,5
A l'affût du chevreuil	3	Livre de bain	6,95	Piccolia	5
Agir pour la nature en ville	9,95	Livre les 4 saisons du loup	30	Piccolia	7,95
Animaux de sable	4,5	Loup hurlant	7,5	Piccolia	5,95
Animix - rapaces	2	Louve grise	7,5	Piccolia	6
Autocollants	4,95	Magnet	4,5	Piccolia	14,95
Bague	4,5	Marque-page 3D	3	Piccolia	2,95
Balles rebondissantes	3	Mes p'tits albums	5,95	mini carnet	3
Bean ball hibou	7	Mug	7	figurine puzzle	5
Figurine mini	6,5	Mug plastique 3D loup	6,5	hochet bois	10
Boite loup	15,5	Numéro simple hulotte	6	fiches randonnées	2
Boucles oreille	7	Oiseau sauvage blessé : Que faire ?	2	cidre 75cl	5
Bougeoir	27	Opération Tournesol	2	cidre 33cl	2,5
Bracelet	7,5	Peluche 13 cm	13	cigriotte cl	9,5
Cadre	17	Peluche 30 cm	29	rubis d ardennes 75cl	9,5

Camion loup	12,5	Peluche moyenne	21	jus de fruits	2,5
Carnet A6 loup	6	Petit album auzou	12,5	eau 50cl	2
Carnet 3D	6,5	PF : Le loup qui s'aimait beaucoup trop	5,95	canettes 33cl	2,5
Carnet A5 loup	7,5	PF : Le loup qui voulait être un artiste	5,95	compotes	1
Carte postale 3D	4,5	Porte clé	4,5	Pygargue papo	7.5
Cartes postales	1	Porte-monnaie	7	Raton laveur papo	6.5
Charm loup	4,5	Porte-clés métal	7	Règle	1.5
chouette effraie	7,5	Poster 3D	6	Rep pals - Aigle	6.5
Collier	7,5	Posters	3	Rep pals - Chouette harfang	6.5
Collier argenté	9,5	P'tit loup	4,95	Sac à dos	33
Collier bois grenouille	6	P'tit loup : part en vacances	4,95	Dés à coudre divers	3.5
Collier viking loup	7,5	P'tit loup : rentre à l'école	4,95	Ecoutons la nature	3
Comment aider le martin-pêcheur ?	3	crayon bois gravé	4	Crayons par 3	1
Créations avec loup	17.5				

Le Bureau communautaire FIXE, les tarifs de la boutique du site touristique Parc Argonne Découverte comme présentés ci-dessus, à l'unanimité.

5) QUESTIONS DIVERSES

Ordre du jour prévisionnel du Conseil communautaire du 10/02/2016

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15/12/2016

2. CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE : Attribution du marché de délégation de service public

Monsieur Léo MAKSUD rappelle les faits :

5 candidats ont remis un dossier avant la date limite de remise des candidatures :

- VERT MARINE
- ESPACE RECREA
- CARILIS

- EQUALIA
- COM SPORT

La Commission de Délégation de Services Publics du 4 février 2015 a admis les 5 candidats à remettre une offre, puis lors de la séance du 14 avril 2015, a été d'avis d'engager des négociations avec les 3 candidats suivants :

- Carilis
- Equalia
- Vert Marine

Ces candidats ont été invités à remettre une offre avant le 10 décembre 2015.

Les critères de sélection

- Moyens humains et techniques affectés à l'exécution du contrat : 10 %
- Qualité et dynamisme de l'offre d'exploitation proposée : 45 %
- Pertinence et cohérence de l'offre financière : 45 %

➤ Moyens humains et techniques affectés à l'exécution du contrat

	Vert Marine	Equalia	Carilis
Adéquation des effectifs et des compétences des personnels	Peu satisfaisant **	Satisfaisant ***	Peu Satisfaisant à satisfaisant **
Qualité, entretien et adaptation du matériel	Satisfaisant ***	Satisfaisant ***	Satisfaisant ***
Note attribuée	5/8	6/8	5/8
Pondération sur 10	6,25	7,5	6,25

L'offre de Vert marine est relativement floue concernant le personnel engagé ainsi que sur la reprise du personnel de la ville de Vouziers.

L'offre d'Equalia est satisfaisante, mais cette entreprise a régulièrement des problèmes avec son personnel dans d'autres structures.

L'offre de Carilis est conforme, s'appuie sur le BESSAN du club lorsque celui-ci est présent. Par contre, le personnel est peut-être légèrement sous dimensionné.

➤ Qualité et dynamisme de l'offre d'exploitation

	Vert Marine	Equalia	Carilis
Qualité et diversité du programme des activités et animations	Satisfaisant ***	Peu Satisfaisant **	Très satisfaisant ****
Cohérence du planning d'ouverture de l'équipement	Peu Satisfaisant **	Satisfaisant ***	Satisfaisant ***
Complémentarité du programme d'exploitation avec les équipements voisins	Satisfaisant ***	Peu Satisfaisant **	Satisfaisant ***
Qualité du plan et des actions de communication	Satisfaisant ***	Satisfaisant ***	Satisfaisant ***
Qualité du process d'entretien et de maintenance	Satisfaisant ***	Satisfaisant ***	Satisfaisant ***
Mesures envisagées pour l'hygiène et la sécurité	Satisfaisant ***	Satisfaisant ***	Satisfaisant ***
Note sur 24	17	16	19
Pondération sur 45	32	30	35,5

➤ Qualité et dynamisme de l'offre d'exploitation

Vert Marine

- Le projet d'animation est satisfaisant mais ne semble pas avoir suffisamment pris la mesure du territoire et la cohabitation avec le club.
- L'entretien et la maintenance effectués en interne par VM est de qualité.

Equalia

- Reste plus classique dans son offre sans grande innovation.
- L'espace forme semble fermé le lundi

Carilis

- Carilis a fait une étude très poussée du territoire, des piscines concurrentes, des besoins du club et de la natation scolaire. C'est également l'offre la plus développée concernant l'aménagement et l'animation de l'espace forme.
- Techniquement, la qualité et le dynamisme de l'offre d'exploitation du groupe Carilis sont supérieurs aux 2 autres candidats.
- L'entretien et la maintenance réalisée par COFELY AXIMA est de qualité.

	Vert Marine	Equalia	Carilis
Pertinence et cohérence de la grille tarifaire	Respect du tarif plafond imposé **	Respect du tarif plafond imposé **	Grille tarifaire moins élevée mais moins complète **
Montant de la subvention 2C2A + scolaires	408 955 **	337 663 ****	411 740 **
Pertinence et cohérences du compte d'exploitation	Pas de détail des frais généraux *	Cohérent **	Cohérent **
Risque commercial supporté	Elevé ***	Limité *	Médian **
Formule d'indexation	Adaptée **	Adaptée **	Adaptée **
Mécanismes de garantie	Satisfaisant **	Satisfaisant **	Satisfaisant **
Note sur 15	12	13	12
Pondération sur 45	36	39	36

Monsieur Léo MAKSUD indique que la société CARILIS a fixé le prix d'entrée de la piscine communautaire pour les habitants du territoire à 4.00€ alors que les 2 autres sociétés sont à 4.80€. Cette baisse de tarif est couplée à une grille tarifaire moins complexe que celle des autres candidats.

➤ Pertinence et cohérence de l'offre financière

Vert Marine

La contribution plus élevée s'explique par un niveau de charges plus élevé qui n'est pas compensé intégralement par le risque commercial pris sur les recettes.

Le compte d'exploitation est également relativement peu clair.

Equalia

Offre la plus performante en termes de coût financier grâce à une optimisation des charges. La tarification plus élevée permet de diminuer le montant de la contribution annuelle.

Carilis

Des coûts d'exploitation optimisés (même niveau qu'Equalia), mais avec une tarification plus avantageuse qui entraîne une majoration de la contribution par rapport à Equalia.

Récapitulatif de la notation des offres

Critères	Vert Marine	Equalia	Carilis
Moyens humains et techniques	6,25	7,5	6,25
Qualité et dynamisme de l'offre d'exploitation	32	30	35,50
Pertinence et cohérence de l'offre financière	36	39	36
Note consolidée	74,25	76,5	77,75
Classement	3	2	1

Monsieur le Président indique que, après recherche, la société EQUALIA a des soucis avec le personnel. Monsieur Frédéric MATHIAS demande ce qui se passera si le délégataire n'atteint pas les objectifs qu'il s'est fixé en termes de fréquentation? Il lui est répondu qu'en cas de fréquentation 20% inférieure aux prévisions, une renégociation peut être demandée. Au contraire, en cas de bénéfice, 50% doivent être reversés à la 2C2A.

Monsieur le Président informe les membres du Bureau communautaire que l'offre de CARILIS, fixe à 35 000 € la participation du Club Nautique Vouzinois.

Les bilans du Club ont été étudiés et il s'avère que les charges sont liées à la compétition, notamment au salaire de l'entraîneur. Une discussion doit avoir lieu à la prochaine conférence des Vices Présidents et lors du prochain Bureau communautaire.

En ce qui concerne le personnel du centre aquatique communautaire, les 3 sociétés sont dans l'obligation de proposer le détachement au personnel communal travaillant actuellement à la piscine de Vouziers.

Monsieur Frédéric COURVOISIER CLEMENT indique que la marge de manœuvre concernant le club est faible. Les charges de personnel sont à peine compensées par les adhésions. Avec l'ouverture du centre aquatique communautaire, le Club va perdre la moitié de ses effectifs et conserver les compétiteurs qui pèsent sur le budget.

Carilis devra rapidement rencontrer le CNV pour évoquer les pistes de mutualisation du personnel.

De même, le personnel de la ville devra voir rapidement Carilis.

Monsieur Yann DUGARD explique que le personnel va prochainement visiter ce nouvel équipement. Une réunion interne au service sera ensuite organisée avant de rencontrer Carilis.

Monsieur Yann DUGARD ajoute qu'il faudra être prudent par rapport au Club. Monsieur Olivier GODART souligne la nécessité d'être cohérent dans les décisions qui seront prises par rapport au Club puisque la rigueur est imposée à d'autres associations du territoire.

Monsieur Frédéric COURVOISIER CLEMENT estime qu'il aurait été nécessaire d'avoir un regard sur les comptes de l'association depuis qu'il bénéficie de la mise à disposition du bassin.

Monsieur le Président explique que ce dossier sera ouvert à nouveau dès lors que sera prise la décision du Conseil communautaire concernant le choix du délégataire.

Monsieur Frédéric COURVOISIER CLEMENT propose de présenter les propositions de tarifs remises par les candidats au prochain conseil, ce qui est accepté.

Les membres du Bureau communautaire DECIDENT de proposer la société CARILIS comme futur délégataire de la piscine communautaire, à l'unanimité.

3. FINANCES

Monsieur Léo MAKSUD présente le contexte financier.

Contexte national : Baisse des dotations et montée en puissance du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)

Dans le cadre du plan national d'économies de 50 milliards d'euros pour 2014-2017, le montant des dotations versées par l'Etat baissera de 11 milliards d'euros. Cette baisse fait suite à une autre baisse de 1,5 milliards d'euros des dotations entre 2013 et 2014.

Cela concerne « l'enveloppe normée » qui s'élevait en 2013 à 52,57 milliards d'euros dont 41,5 Mrd de DGF et 11 Mrd de diverses autres dotations.

Le prélèvement pour la 2C2A est le suivant :

Année	2011	2015	2016	2017
Prélèvement DGF	- 32 337	-111 408	-190 493	-269 362

Le FPIC correspond à une redistribution des ressources des ensembles intercommunaux les plus favorisés vers les plus défavorisés.

Certains ensembles intercommunaux sont donc contributeurs et d'autres sont bénéficiaires.

Doté d'un montant de 150 millions d'euros à sa création en 2012, il est prévu qu'il monte en puissance jusque 2017.

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montant perçu par la 2C2A	24 210	78 637	132 194	174 216	223 353	245 689

Il est perçu par l'ensemble du bloc communal, c'est-à-dire à la fois l'intercommunalité et les communes.

Monsieur le Président informe les membres du Bureau communautaire que le dossier éolien du Mont des 4 faux est lancé et qu'à partir de l'année 2020, il y aura des recettes supplémentaires.

Monsieur Léo MAKSUD indique, que dans le cadre de la loi de finances actuelle, la 2C2A perçoit 70% des recettes et que conformément aux modalités de révision votées par le Conseil Communautaire, elle en garde 50% et en reverse 20% aux communes.

Rétrospective financière de la 2C2A : Années 2011 à 2015 (prévisionnel)

Objectifs :

Une analyse financière rétrospective étudie l'évolution des finances de la 2C2A sur les 5 dernières années.

Elle comporte plusieurs étapes:

- Analyse des dépenses et des recettes
- Suivi des investissements
- Evolution de la dette et des équilibres financiers
- Suivi des ratios financiers

Elle concerne les comptes consolidés, c'est-à-dire l'ensemble des budgets à l'exception du *budget déchets ménagers*, qui est dans l'obligation de s'autofinancer indépendamment du budget principal.

L'opération Natura 2000 est également retirée lors de l'analyse car elle est intégralement financée par l'Etat et l'Europe,

Rétrospective financière de la 2C2A

	2011	2012	2013	2014	2015
Total recettes réelles	3 053 162,92	3 138 036,14	3 400 942,63	3 572 079,22	3 987 764,48
Total dépenses réelles	1 776 810,06	1 815 362,21	2 024 657,91	2 209 497,82	2 381 153,67
Epargne de gestion	1 276 352,86	1 322 673,93	1 376 284,72	1 362 581,40	1 606 610,81
Frais financiers	84 745,21	89 767,54	129 377,03	179 018,33	202 006,17
Epargne brute	1 191 607,65	1 232 906,39	1 246 907,69	1 183 563,07	1 404 604,64
Remboursement capital	577 064,69	578 273,90	685 716,81	467 996,43	423 761,67
Epargne nette	614 542,96	654 632,49	561 190,88	715 566,63	980 842,97
en cours de dette	2 751 312,75	3 373 038,85	3 837 322,04	5 369 325,61	4 945 563,93
Marge d'autofinancement	0,20	0,21	0,17	0,20	0,25
Encours de dette (en années)	2,31	2,74	3,08	4,54	3,52

L'année 2015 est marquée par une amélioration des résultats financiers, expliquée par une hausse importante des recettes liées à la fois à des hausses structurelles et conjoncturelles (programmes européens et régionaux)

Evolution des taux d'imposition de 2006 à 2015



Taux d'imposition	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taxe d'habitation	3,14	3,23	3,29	3,29	3,36	5,94	5,94	5,94	5,94	5,94
Taxe foncière B	4,00	4,12	4,20	4,20	4,28	4,28	4,28	4,28	4,28	4,28
Taxe foncière NB	6,24	6,43	6,56	6,56	6,69	7,01	7,01	7,01	7,01	7,01
Taxe professionnelle	2,20	2,27	2,32	2,32	2,37	0				
Cotis foncière Entreprises						4,49	4,49	20,72	20,72	20,72

Monsieur Frédéric MATHIAS souhaiterait voir l'évolution des bases pour la population.

Monsieur Frédéric COURVOISIER CLEMENT souhaite savoir où se placent les taux de la 2C2A par rapport aux autres intercommunalités. A cela, Monsieur Léo MAKSUD répond qu'il est très difficile de comparer puisque les compétences diffèrent selon les intercommunalités.

Éléments de prospective financière : Années 2016 à 2020

Objectifs :

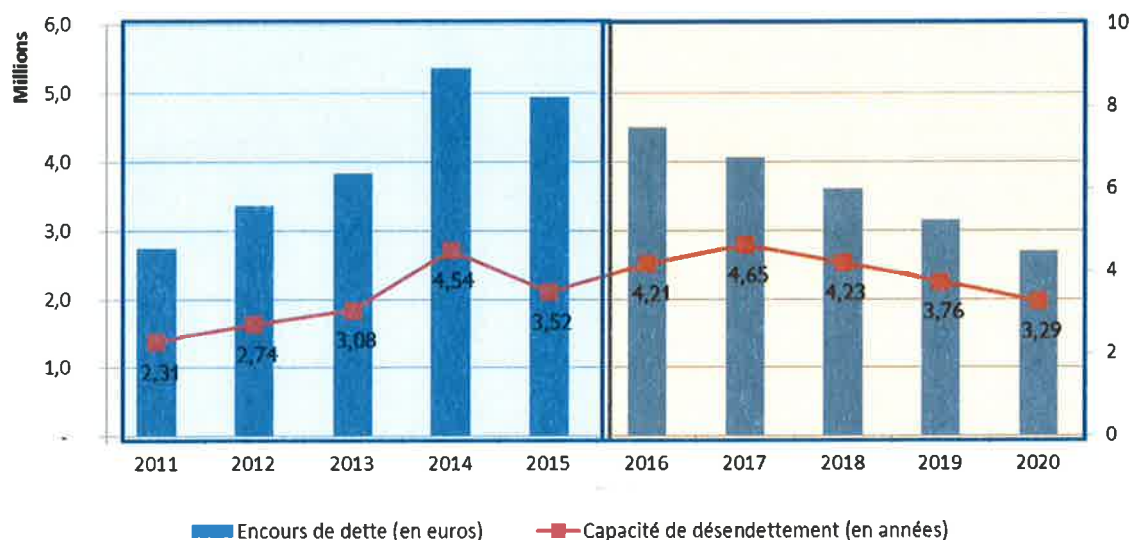
Une analyse financière prospective étudie l'évolution potentielle des finances de la collectivité sur les prochaines années. Elle ne peut prévoir de façon exacte l'évolution des ratios financiers mais permet d'appréhender l'impact des investissements et actions programmés sur les finances de la 2C2A.

Dans le cas présent, cela permet surtout d'analyser les principales évolutions des prochaines années sur la 2C2A, à savoir:

- Le coût d'investissement et de fonctionnement de la nouvelle piscine
- La baisse des dotations de l'Etat
- La montée en puissance du Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC)

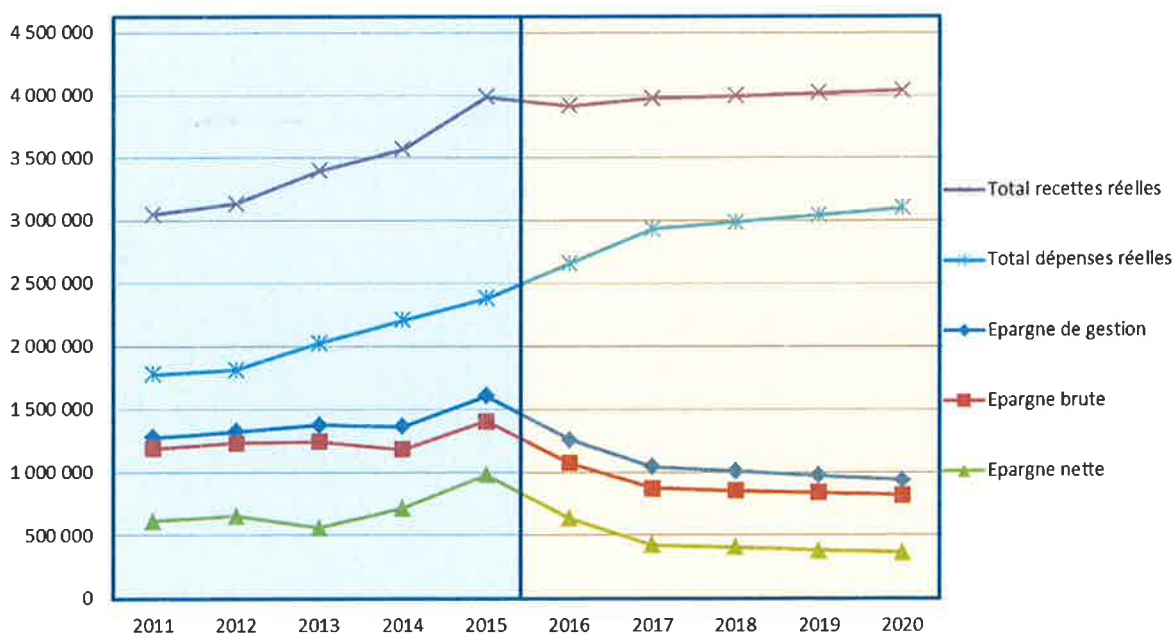
Comme l'analyse rétrospective, elle concerne les comptes consolidés, c'est-à-dire l'ensemble des budgets à l'exception du *budget déchets ménagers*, qui est dans l'obligation de s'autofinancer indépendamment du budget principal.

Evolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement



La prospective financière démontre que le résultat financier 2015 est exceptionnel. La poursuite de la baisse de la DGF, couplée à la hausse des charges de fonctionnement liées à l'ouverture de la piscine communautaire, va diminuer l'épargne nette qui se stabilisera autour de 400 000€ à compter de 2017. Il s'agit d'une situation financière saine mais avec une marge de manœuvre limitée.

Prospective financière avec intégration des investissements



a) Budget général: fonctionnement

Evolution des dépenses

- Hausse 2% des coûts de personnel: 15 000€
- Réorganisation service développement éco : - 28'000€
- Total: - 13 000€

Evolution des recettes

- FPIC: + 49 000€
- DGF : - 99 000€
- Correctif TH : - 40 000€
- Revalorisations bases d'imposition : + 23 000€
- Total: - 67 000€

Soit une perte de 54 000€

Actions nouvelles

- Programme LEADER (4'000€ par an)
- Centre aquatique communautaire (190 000€ à proratiser sur la durée d'ouverture)
- Syndicat très haut débit : 21'400€

Surcoût de 215 000€ par an

Budget général: Demande commissions

Monsieur Olivier GODART indique que l'avis de la commission a été exprimé par une note sur 10 afin de ne pas donner un avis tranché.

Monsieur le Président et les membres du Bureau communautaire souhaitent que ces notes soient enlevées pour la présentation en Conseil communautaire.

Projet	Commission	Détail actions	Montant	Avis commis sion finance s
Plan de communication	Développement économique	Impression, publicité, référencement	10 500 €	6,64
Blog	Développement économique	Assistance prestataire, hébergement, formation, ...	2 000 €	
Livret d'accueil	Développement économique	Impressions	1 000 €	
Stand et salons	Développement économique	Réalisation stand portatif + droits d'entrée et exposition	10 000 €	
Achat de fichiers	Développement économique		3 352 €	
Hausse subvention UCIA	Développement économique	Notamment subvention investissement de 5000€ pour achat sonorisation	+ 4 300 € (de 8900 à 13207)	2,85
Subvention FJEP-CS	Sport, vie associative, culture	Convention moyens 2016	8 000€ 33 000€ au lieu de 25 000€	6,57
Subvention « Les Tourelles »	Sport, vie associative, culture	Convention moyens 2016	4 000€ 33 000€ au lieu de 29 000€	5,85
Total			43 152€	
Plan local de santé		Diagnostic préalable à la réalisation d'un plan local de santé	30 000€ HT avec 6 000€ de DETR Soit 24 000€	2,14

Monsieur Frédéric COURVOISIER CLEMENT indique que l'année 2016 pour le FJEP-CS va être difficile avec la fin de certaines subventions départementales qui étaient perçues jusque-là. Dans le cadre du projet de territoire, la commission SVAC propose le renforcement du soutien aux associations structurantes du territoire que sont Les Tourelles et le FJEP / CS.

Monsieur le Président estime que ce n'est pas à la 2C2A de pallier la suppression des financements.

Monsieur Frédéric MATHIAS indique que cela repose la question du pacte financier et fiscal.

Monsieur le Président signale qu'une réflexion sur la prise de compétence « action sociale » va devoir être enclenchée rapidement. Le cas des tourelles est un peu différent dans la mesure où l'association perçoit des recettes.

Monsieur Frédéric MATHIAS rappelle que les forces vives du territoire ne sont pas si nombreuses. La 2C2A doit être présente en cas de besoin.

Monsieur le Président souligne le fait que la DRAC a réalisé une étude de la culture sur le territoire. Monsieur le Sous-Préfet a indiqué que des fonds pourraient être sollicités pour financer sur 3 ans la Ville de VOUZIERES concernant les Tourelles mais rien n'est acté.

De plus, Monsieur Frédéric COURVOISIER CLEMENT ajoute que dans la demande de subvention des Tourelles, le surplus est destiné à l'ajout d'un spectacle pour l'Argonne Tour ainsi qu'à la réalisation d'une étude mesurant l'impact de la vie associative sur le territoire par un stagiaire.

Monsieur le Président ajoute qu'il est surpris de voir arriver l'étude sur la vie associative portée par Les Tourelles. Après discussion, le Bureau communautaire s'accorde pour dire qu'elle doit être pilotée par la 2C2A. Pour cela, une rencontre va être organisée avec cette association dans les prochains jours.

Concernant le Plan Local de Santé, Monsieur Benoit SINGLIT explique, qu'après rencontre avec l'ARS, il ne voit pas sur quoi cela peut déboucher, et pense que ce n'est pas une priorité pour le moment. Monsieur le Président indique que le prix exact de l'étude n'est pas connu et qu'il lui a été indiqué par la sous-préfecture que le montant de DETR pourrait s'élever à 15 000€ au lieu des 6 000€ initialement annoncés.

Monsieur le Président estime indispensable d'avoir une vision claire de la santé de la population de l'Argonne ardennaise.

Monsieur Frédéric MATHIAS estime nécessaire de réfléchir et travailler à l'équilibre Ville / Intercommunalité qui pourrait conduire à repenser le reversement des attributions de compensation aux communes.

Plus aucune remarque n'étant faite, les membres du Bureau communautaire :

APPROUVENT la demande pour le plan de communication, à l'unanimité.

N'APPROUVENT PAS la demande de l'UCIA, à l'unanimité.

APPROUVENT la demande du FJEP-CS à 11 voix POUR, 5 CONTRE et 2 ABSTENTIONS.

APPROUVENT la demande des Tourelles à 15 voix POUR, 1 CONTRE et 2 ABSTENTIONS.

b) Parc Argonne découverte: fonctionnement

Charges générales	Evolution 2014/2015	Commentaires
Achat alimentation restaurant	2 500	Développement petite restauration en juillet aout
Energie/Electricité	-4 000	Négociation suite mise en concurrence obligatoire
Télécommunication	-700	Baisse tarif et hausse débit suite renégociation avec Orange
Mutualisation de moyens avec l'OTC pour aller en salon		
Total	-2 200	

Charges de personnel 2015 nettes

276 000,00

	2 mois en plus (de 8 à 10) pour l'agent partagé avec Natura 2000	6 500,00
Evolution 2015/2016	Evolution 2%	5 500,00
	Passage temps plein cuisinier	14 000,00
	Passage 35h agent d'accueil	6 000,00
	Agent petite restauration	4 000,00
	Remplacement animalier par contrat avenir	-22 000,00

Charges de personnel nettes 2016

290 000,00

Monsieur Frédéric MATHIAS demande à quoi correspond l'évolution de 2%. Cette marge permet de prévenir les changements d'échelons, et les remplacements éventuels.

c) Autorisation d'inscription de crédits dépenses d'investissement avant le vote des Budgets Primitifs

Dans le cas où une collectivité n'a pas adopté son budget au 1er janvier, elle peut néanmoins avant le vote du budget:

- Engager, liquider et mandater des dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente
- Liquider et mandater les dépenses dans la limite des crédits de paiement prévus par l'autorisation de programme

- Sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente.

Investissements : Projets 2016

Parc Argonne Découverte

Nature investissements	Coût brut HT	Recettes éventuelles	Coût net
Extenslon hamac à bonds	142 000 €	113 600 €	28 400 €
Enclos ratons laveur	15 000 €	10 500 €	4 500 €
Harfang des neiges	5 000 €	0	5 000 €
Portes blindées	13 500 €	0	13 500 €
Matériel vidéosurveillance	14 903 €	0	14 903 €
Pose panneaux EDPAMS	3 205 €	0	3 205 €
Aménagement Aire de Jeux	6 500 €	0	6 500 €
Chalet chiens loups	2 200 €	0	2 200 €
Divers investissements (éclairage, lunettes 3D...)	8 435 €	0	8 435 €
Total investissements	210 743 €	124 100 €	86 643 €

L'avis de la commission finances pour le PAD (fonctionnement + investissement) est de 6,78.

Plan de financement Piscine Communautaire

	Plan de financement	Réalisé au 31/12/2015	Reste à réaliser
Total coût terrain	431 873,34	431 873,34	0,00
Acquisition terrains	431 873,34	431 873,34	0,00
Total archéologie	22 500,00	0,00	22 500,00
Taxe Archéologie Préventive	22 500,00		22 500,00
Total coût travaux	6 418 322,30	3 266 813,61	3 151 508,69
Ferme	5 926 679,74	3 266 813,61	2 659 866,13
Provision pour hausse travaux à 5%	245 821,28		245 821,28
Imprévus	245 821,28		245 821,28
Total Autres travaux et études	1 131 071,50	891 393,09	239 678,41
AMO	129 650,00	125 800,00	3 850,00
Maitrise d'œuvre	722 228,00	658 983,17	63 244,83
OPC	80 000,00	18 350,50	61 649,50
SPS	6 317,50	6 140,00	177,50
Delaloi	2 021,00	2 994,14	-973,14
Hydrogéotechnique	8 000,00	9 318,25	-1 318,25
Raccordement EDF	50 000,00	1 178,57	48 821,43
Bureau de contrôle	18 855,00	20 680,50	-1 825,50
Ingénierie environnementale	110 000,00	42 484,00	67 516,00
Publicité marchés publics	4 000,00	5 463,96	-1 463,96
Total Autres charges	56 000,00	46 822,74	9 177,26
Rémunération candidats	56 000,00	46 822,74	9 177,26
Total Voiries et réseaux	180 000,00	17 859,23	162 140,77
Voiries et réseaux	180 000,00	17 859,23	162 140,77
A - TOTAL du projet (HT)	8 239 767,14	4 654 762,01	3 585 005,13
Subvention Conseil Régional	2 200 000,00	899 529,00	1 300 471,00
Convention d'équipement régional structurant	800 000,00		800 000,00
Convention d'aménagement pays 2010	1 000 000,00	899 529,00	100 471,00
Convention 2013-2015	400 000,00		400 000,00
Subvention Conseil Général	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
CG (200 000€ sur 10 ans)	2 000 000,00		2 000 000,00
Subvention PAP	165 000,00	57 750,00	107 250,00
PAP	165 000,00	57 750,00	107 250,00
Subvention Etat	350 000,00	204 129,61	145 870,39
PER	350 000,00	204 129,61	145 870,39
Total subventions	4 715 000,00	1 161 408,61	3 553 591,39

Détails des investissements 2016 :

Nouveaux Investissements	Coût brut	Recettes attendues	Coût net
Etude requalification centre-bourg	33 570€	22 400€	11 170€
Etudes voie verte	35 496€	0€	35 496€
Toitures/façades + habiter mieux	50 000€	-	50 000€
Subvention FISAC (ORAC)	66 000€	66 000€	0€
Investissement très haut débit	11 263,43€	0€	11 263,43€
Travaux logements	15 675 €	2 571 €	13 104 €
Total	212 004,43€	90 971€	121 033,43€

Budget de l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise

Budget Primitif 2016 Office de Tourisme communautaire
Dépenses de fonctionnement

	Budget 2015	réalisé au 07/01/2016	BP 2016	
Total Charges à caractère général	39 500,00	34 793,52	44 300,00	
6061 Fournitures non stockables (eau, énergie...)	2 750,00	1 181,90	1 750,00	
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	300,00	168,73	300,00	
6064 Fournitures administratives	500,00	267,88	400,00	
6068 Autres machines et fournitures	4 500,00	5 850,30	7 000,00	Plus d'achats boutique mais plus de recettes
607 Achats de marchandises		32,28		
6132 Locations immobilières	6 800,00	6 651,20	6 800,00	Loyers
6136 Locations mobilières			360,00	Location TPE
61568 Autres biens mobiliers	300,00	282,30	300,00	Réparations
6166 Maintenance	200,00	210,87	200,00	
6168 Autres	1 300,00	1 302,41	1 350,00	Assurance
618 Divers	1 500,00	1 216,70	1 200,00	prestations diverses (traductions...)
6225 Indemnités au comptable et aux régisseurs	150,00	171,72	200,00	
6233 Foires et expositions	1 000,00	338,96	3 500,00	dont 2 000€ de hausse pour mutualisation moyens avec le PAD
6236 Catalogues et imprimés	11 000,00	9 348,58	12 300,00	
6238 divers		787,20		
6251 Voyages et déplacements	2 000,00	1 306,62	2 500,00	
6257 Réceptions	400,00	0,00	400,00	
6261 Frais d'affranchissement	800,00	1 508,88	1 500,00	Frais affranchissement
6262 Frais de télécommunications	1 100,00	1 099,88	750,00	
627 Services bancaires et assimilés	0,00		150,00	Frais bancaire TPE
6281 Concours divers (cotisations...)	1 400,00	1 287,20	1 400,00	
6283 Frais de nettoyage des locaux	1 800,00	1 676,32	1 800,00	
6288 Autres	1 700,00	103,50	150,00	Factures Ordures ménagères
Total Charges de personnel et frais assimilés	99 000,00	95 194,69	101 000,00	
6311 Taxes sur les salaires	5 000,00	7 362,00	7 400,00	
6313 Participation des employeurs à la formation prof.	300,00	569,66	600,00	
6332 Cotisations versées au FNAL	100,00	67,93	100,00	
6336 Cotisations au centre national et CNFPT		209,60	300,00	
6338 Autres impôts, taxes et divers assimilés sur rémunération	300,00	203,75	300,00	
6411 Personnel titulaire	71 000,00	67 928,52	71 000,00	
6451 Cotisations à l'URSSAF	15 500,00	12 470,49	13 500,00	dont 600€ de participation de l'employeur à la mutuelle
6452 Cotisations aux mutuelles			600,00	
6453 Cotisations aux caisses de retraite	2 500,00	2 690,63	3 000,00	
6454 Cotisations aux ASSEDEC	3 000,00	2 717,28	3 000,00	
6456 Cotisations aux organismes sociaux	600,00	756,00	800,00	
6476 Médecine du travail, pharmacie	400,00	208,80	400,00	
6478 Autres charges sociales diverses	300,00	0,00	0,00	
Total Dépenses imprévues	6 000,00	0,00	0,00	
22 Dépenses imprévues	6 000,00	0,00	0,00	
Total Virement à la section d'investissement	2 045,65	0,00		
23 Virement à la section d'investissement	2 045,65	0,00		
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	1 726,28	4 000,00	
6811 Dot aux amortissements incorporés à corporelles	2 000,00	1 726,28	4 000,00	
Total Autres charges de gestion courante	500,00	347,38	500,00	
6632 Frais de mission	500,00	347,38	500,00	
Total Charges exceptionnelles	17 371,46	0,00	3 700,00	
6718 Autres charges exceptionnelles sur op de gestion	0,00	0,00	0,00	
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	200,00	
678 Autres charges exceptionnelles	17 171,46	0,00	3 500,00	
Total	166 417,11	132 061,87	153 500,00	

Recettes de fonctionnement

	Budget 2015	réalisé au 07/01/2016	BP 2016	
Total Excédent de fonctionnement reporté	23 917,11	0,00		
2 Excédent de fonctionnement reporté	23 917,11	0,00		
Total Atténuations de charges	0,00	0,00		
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00		
Total Produits des services, domaine et ventes diverses	8 500,00	9 125,29	13 500,00	
706 Prestations de services	1 500,00	620,79	2 000,00	Ventes pour comptes de tiers
707 Ventes de marchandises	7 000,00	7 389,15	10 000,00	Ventes produits boutique
7082 Commissions et courtages		1 115,35	1 500,00	Recette ventes encarts pub
Total Subventions d'exploitation	114 000,00	90 000,00	119 000,00	4 000€ supplémentaires liées à la mutualisation de moyens avec le PAD pour la promotion touristique
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	114 000,00	90 000,00	119 000,00	
Total Autres produits de gestion courante	20 000,00	22 797,39	22 000,00	
753 Reversement de taxe de séjour	20 000,00	22 797,39	22 000,00	
Total Produits exceptionnels	0,00	1 105,08		
7718 Autres produits exceptionnels sur op de gestion	0,00	609,00		
773 Mandats annulés		496,08		
Total	166 417,11	123 027,76	153 500,00	

Dépenses d'investissement			
	Budget 2015	réalisé au 07/01/2016	BP2016
Total Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	
105 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	
Total Immobilisations incorporelles	1 300,00	728,00	1 000,00
2051 Concessions et droits assimilés	1 300,00	728,00	1 000,00
Total Immobilisations corporelles	16 000,00	10 763,61	17 500,00
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	664,00	1 000,00
2188 Autres	15 000,00	10 099,61	16 500,00
Total Autres Immobilisations financières	1 650,00	1 650,00	
275 Dépôts et cautionnements versés	1 650,00	1 650,00	
Total	18 950,00	13 141,61	18 500,00

dont Constellation premium

Reste travaux 13 500 + 2 000 divers + 2000 achat matériel pour foires et salons

Recettes d'investissement			
	Budget 2015	réalisé au 07/01/2016	BP2016
Total Excédent d'investissement reporté	904,35	0,00	
1 Excédent d'investissement reporté	904,35	0,00	
Subventions d'investissements	14 000,00	4 967,44	15 500,00
1312 Régions			6 500,00
1310 Autres établissements publics locaux	14 000,00	4 967,44	9 000,00
Total Virement de la section de fonctionnement	2 045,65	0,00	
21 Virement de la section de fonctionnement	2 045,65	0,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	1 726,28	4 000,00
2805 Concessions & droits similaires, brevets, licences	600,00	598,96	600,00
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	400,00	72,00	400,00
28184 Mobilier	200,00	271,97	200,00
28188 Autres	800,00	783,35	2 800,00
Total Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	
Total	18 950,00	6 693,72	19 500,00

Subvention d'investissement de la C2A (reste de la subvention accordée en 2015 et non versée)

Amortissements

Il y a peu de changements par rapport à l'année 2015.

d) Versement d'un fonds de concours à la commune de Buzancy au titre de 2016

Le Conseil Communautaire, en date du 8 octobre 2009, a accepté le principe d'attribuer un fonds de concours à la commune de Buzancy, à compter du 1^{er} janvier 2010 et ce, durant 10 ans, selon un échancier dégressif.

Ainsi, il est proposé au Conseil Communautaire d'accepter le versement d'un fonds de concours au bénéfice de la commune de Buzancy, pour 2016, à hauteur de 2 652,28€.

Monsieur Frédéric MATHIAS demande si l'intercommunalité envisage de mettre en place un dispositif de soutien à l'investissement des campings.

Le Président répond par la négative.

e) DETR 2016 : Autorisation de dépôt de demande de subvention

Le dépôt des dossiers de demandes de subvention au titre de la DETR 2016 doit être effectué pour le 29 janvier 2016.

Ils devront faire l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire de manière à approuver le plan de financement et autoriser le Président à déposer les dossiers.

f) Proposition de convention de moyens 2016 avec l'URCA

En 2010, l'Université de Reims Champagne Ardenne a souhaité élargir son potentiel de plateformes technologiques en intégrant le Centre de Recherche et de Formation en Eco Ethologie (CERFE), géré par la 2c2a, dans le cadre d'un partenariat.

A cet effet, la 2C2A et l'URCA ont signé une convention cadre d'objectifs pour la période du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2013, renouvelée du 01/01/2014 au 31/12/2018.

La 2C2A devient partenaire de l'URCA quant au fonctionnement du CERFE et est amenée à participer financièrement au fonctionnement du CERFE sous la forme de l'attribution d'une subvention annuelle, versée sur la base d'une demande écrite de l'URCA. 30 000 euros sont sollicités pour 2016 sur la base des charges à caractère général nécessaire au fonctionnement du CERFE.

Le Conseil communautaire sera invité à en délibérer.

g) Autorisation de dépôt de demande de subvention auprès de la Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine au titre du dispositif « Culture Scientifique, Technique et Industrielle » pour les animations du Parc Argonne Découverte (mission chercheur et théâtre du vivant); Validation du plan de financement

- o Animation 1 : Exposition Mission Chercheur: Ce lieu de vulgarisation scientifique permet d'appréhender avec des mots simples les concepts scientifiques couramment utilisés. Elle reprend des études conduites par l'URCA-CERFE.
- o Animation 2 : Série d'interventions réalisées par les chercheurs et doctorants de l'URCA-CERFE. Leurs interventions auront lieu au PAD courant juillet-août, à raison de 2 interventions par semaine, soit environ 18 interventions au total.
- o Animation 3 : Théâtres du vivant. Ces animations sont réalisées dans un espace dont la décoration évoque un laboratoire de recherche. Présentations d'animaux ou d'insectes, Cette année, deux thématiques sont particulièrement divulguées : la communication animale et les adaptations animales.

4. DECHETS MENAGERS : OPTIMISATION DES POSTES DE COLLECTE SELECTIVE ET DECHETERIES

Monsieur Mathieu SANTERRE présente cette partie en rappelant l'histoire :

Historique

La collecte sélective est en place sur notre territoire depuis 2001 avec une majorité en apport volontaire,

- 86 communes sur 100 jusqu'en juin 2011.

- Depuis le 1^{er} juillet 2011, la totalité des communes du territoire de la 2c2a sont en apport volontaire.

Chiffres clés (provenance ADEMA, VALODEA et 2c2a) :

	2C2A	CRETES	RETHEL	PORTES DU LUXEMBOURG	ARDENNES
Tonnages collectés	1047	673	429	879	14954
Tonnages valorisés	943	502	387	771	12394
Refus (tonnes)	104	171	42	108	2560
Taux refus	11	25	10	12.5	17.12
Kg/hab collecté	58.14	52.28	44.57	43.13	52.82
Kg/hab valorisé	52.32	39.02	40.21	37.81	43.77

Selon la dernière étude de l'ADEME qui prend en compte les chiffres de l'année 2011, en milieu rural, 41,79 % des tonnages collectés le sont en apport volontaire et 58,21 % en porte à porte.

Le nombre de collectivités en apport volontaire est de 54 % (données ADEME de mai 2015)

Les 46 % restant sont soit en porte à porte soit sur un système mixte apport volontaire et porte à porte

La tendance qui se dessine pour les années à venir en milieu rural est une baisse du porte à porte et une augmentation de l'apport volontaire.

En habitat rural, la valeur de référence nationale pour la collecte sélective est de 48,01 kg /hab/an.

Etude financière

Base : Tonnage et coût 2014 (1022 tonnes collectées pour 179 345 € ttc) / Collecte en apport volontaire et séparé.

	Base 2014	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Mode de collecte	-	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire
Prestation	-	Prestation extérieure	Régie	Régie
Coût 1 ^{ère} année	186 345	165 624	366 215	134 000
Coût / hab 1 ^{ère} année	10,32	9,20	20,34	7,45
Coût annuel	186 345	165 624	311 215	134 000
Coût/hab	10,32	9,20	17,28	7,45

Monsieur le Président souligne le fait que travailler en régie est très compliqué à mettre en place. De plus, les frais de structure, les frais de RH et de secrétariat n'ont pas été pris en compte dans les scénarios 2 et 3.

Les membres du Bureau communautaire ont émis les avis suivants :

Scénario 1 : Collecte sélective en apport volontaire en prestation et multi-matériaux : 15 avis favorables

Scénario 2 : Collecte sélective en porte à porte en régie et multi-matériaux: 0 avis favorable

Scénario 3 : Collecte sélective en apport volontaire en régie et multi-matériaux avec camion grue et compacteur à chargement vertical (AVR) : 4 avis favorables

5. PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

- Annualisation du poste de responsable de la restauration du Parc Argonne découverte
- Passage à temps complet du poste d'agent d'accueil dédié au Parc Argonne Découverte

Le Conseil communautaire devra en délibérer après avis du comité technique du CDG 08 en date du 08/02/2016.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Ardennes Machining Industries : Monsieur le Président souhaite informer les membres du Bureau communautaire que la 2C2A devra, de par sa compétence développement économique, succéder à la ville de Vouziers dans ce dossier. Cela passera par l'achat des bâtiments. AMI a déclaré ne pas être en mesure d'acheter le bâtiment tout de suite, mais souhaite payer un loyer pour le moment et acheter dans deux ans sous réserve d'un maintien de leur carnet de commandes. Le Président a demandé à cette entreprise un courrier écrit précisant cet engagement.

Monsieur Yann DUGARD indique que la pérennité semble tracer pour la moitié du bâtiment dédié à l'activité d'AMI.

Monsieur Michel MEIS demande si la 2C2A a connaissance du montant des investissements réalisés ces dernières années, ainsi que du chiffre d'affaires.

- Monsieur Olivier GODART revient sur la parcelle de Buzancy qui est sale. Monsieur le Président informe le Bureau que Monsieur Jean Claude ETIENNE est d'accord sur le prix de vente du terrain proposé par la 2C2A. Il demande juste à payer en 3 ans (la 1^{ère} année de suite et le reste sur 2 ans). Les services travaillent sur la faisabilité juridique de cette demande.

- Monsieur Benoit SINGLIT informe le Bureau qu'un courrier a été fait au Président de la 2C2A par le SIVOM de LE CHESNE afin d'acquérir le collège pour 1€ symbolique. Monsieur le Président souhaite en discuter au cours de la prochaine conférence des Vices Présidents.

Plus aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Président lève la séance à 20h55.

Fait à Vouziers, le 09/02/2016.

Le secrétaire de séance

Agnès MERCIER

Le Président



Francis SIGNORET